

Présentation brève et synthétique du Budget Primitif 2020

Ville de Beaune

1. Présentation agrégée de l'ensemble des budgets

	BUDGET PRINCIPAL		CAMPING		BEAUNE CONGRES		ZA AERODROME	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	31 589 405 €	31 589 405 €	356 000 €	356 000 €	677 270 €	677 270 €	0 €	0 €
Investissement	22 113 928 €	22 113 928 €	50 500 €	50 500 €	220 000 €	220 000 €	0 €	0 €
	53 703 333 €		406 500 €		897 270 €		0 €	

2. Le Budget Principal

a. La section de fonctionnement

Les dépenses d'ordre de fonctionnement diminuent de 5,9 % (de BP à BP) : le virement à la section d'investissement est ajusté à 1,55 M€ contre 2 M€ en 2019. Il sera réévalué après reprise des résultats pour contribuer, avec d'autres éléments, à diminuer le niveau d'emprunt d'équilibre. Les crédits pour la gestion du stock de terrains de la ZAC Porte de BEAUNE sont inscrits en stabilité (4,45 M€).

Les dépenses réelles de fonctionnement progressent de 1,9 % par rapport au budget primitif 2019 et diminuent de 0,2 % par rapport au budget total voté en 2019, soit une baisse de 47 756€.

- Les recettes de fonctionnement

Répartition des recettes de fonctionnement	BP 2018	total voté 2018	BP 2019	voté 2019 au 1er déc.	BP 2020	Evolution BP 2019/ BP 2020	Evolution voté 2019/ BP 2020
Atténuation de charge	200 000 €	200 000 €	115 000 €	315 000 €	250 000 €	117,39%	-20,63%
Produits des services	1 484 050 €	1 856 950 €	1 793 340 €	2 638 340 €	2 746 550 €	53,15%	4,10%
Impôts et Taxes	19 260 548 €	20 169 959 €	20 672 030 €	19 883 283 €	19 846 335 €	-3,99%	-0,19%
Dotations, subventions et participations	4 771 192 €	3 989 179 €	4 016 350 €	3 934 884 €	3 779 380 €	-5,90%	-3,95%
Autres produits de gestion courante	406 715 €	406 715 €	408 460 €	408 460 €	453 010 €	10,91%	10,91%
Produits financiers	24 840 €	24 840 €	67 640 €	67 640 €	20 180 €	-70,17%	-70,17%
Recettes exceptionnelles	46 250 €	56 250 €	33 650 €	39 680 €	43 950 €	30,61%	10,76%
Opérations d'ordre		4 481 655 €	4 450 000 €	4 450 000 €	4 450 000 €	0,00%	0,00%
Reprise du résultat de fonctionnement		1 789 003 €	0 €	1 687 743 €	0 €	-	-100,00%
TOTAL	26 193 595 €	32 974 551 €	31 556 470 €	33 425 030 €	31 589 405 €	0,10%	-5,5%

Les recettes de fiscalité directe locale sont basées sur des taux stables et tiennent compte des mesures du Projet de Loi de Finances. Le produit pourrait progresser de 1,2 % contre 2,1 % entre 2019 et 2018.

Le chapitre fiscalité est marqué par un changement de nomenclature comptable intervenu, après le vote du BP 2019, les droits de stationnement sont désormais considérés comme un produit de service.

Les dotations et participations inscrites pour 3,8 M€ affichent une diminution de près de 4 % par rapport au budget voté en 2019, lui-même déjà réajusté à la baisse en cours d'année. Les notifications seront envoyées au printemps et ce montant est, à ce jour, estimatif.

- Les charges de fonctionnement

Les dépenses de personnel représentent 48,4 % des dépenses réelles de fonctionnement. Elles progressent de 2 % par rapport au budget 2019 et sont maintenues en dessous du volume 2018.

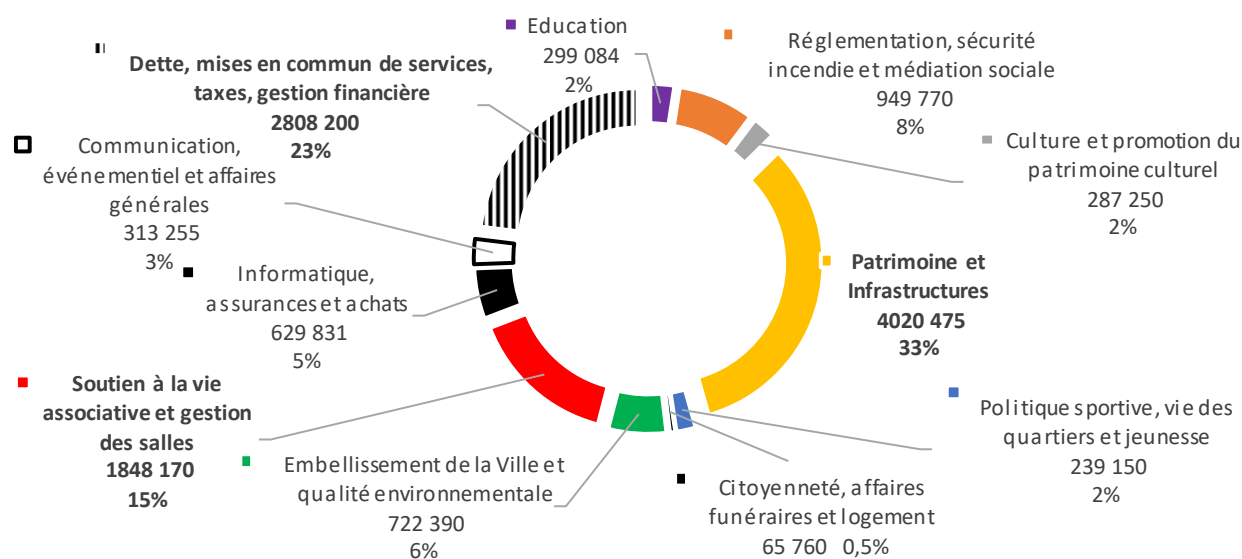
Les charges à caractère général sont relativement stables (+ 0,8 %) et intègrent une volonté d'accroître le niveau d'entretien des bâtiments, les charges prévisionnelles d'infrastructures routières et d'éclairage public et les prestations d'embellissement de la ville.

Répartition des dépenses de fonctionnement	BP 2018	total voté 2018	BP 2019	voté 2019 au 1er déc.	BP 2020	Evolution BP 2019/ BP 2020	Evolution voté 2019/ BP 2020
Charges à caractère général	6 630 440 €	6 945 992 €	6 983 721 €	7 276 406 €	7 334 099 €	5,02%	0,8%
Charges de personnel	12 480 715 €	12 480 715 €	11 414 490 €	11 734 490 €	11 967 579 €	4,85%	2,0%
Autres charges de gestion courante	3 849 440 €	3 938 790 €	3 855 259 €	3 774 559 €	3 826 827 €	-0,74%	1,4%
Atténuation de produit (FPIC + reverse. FPS)	530 000 €	536 200 €	540 500 €	542 175 €	545 300 €	0,89%	0,6%
Charges financières	975 100 €	975 100 €	810 500 €	810 500 €	747 000 €	-7,83%	-7,8%
Charges exceptionnelles	2 700 €	49 750 €	1 200 €	1 200 €	2 850 €	137,50%	137,5%
Dépenses imprévues	107 120 €	448 269 €	645 800 €	622 831 €	290 750 €	-54,98%	-53,3%
Autofinancement	673 080 €	2 173 080 €	2 000 000 €	3 357 869 €	1 550 000 €	-22,50%	-53,8%
Opérations d'ordre	940 000 €	5 421 655 €	5 300 000 €	5 300 000 €	5 320 000 €	0,38%	0,4%
Provisions	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	0,00%	0,0%
TOTAL	26 193 595 €	32 974 551 €	31 556 470 €	33 425 030 €	31 589 405 €	0,10%	-5,5%

Les autres charges de gestion courante progressent de + 1,4 %. Le montant des subventions aux associations est stable mais un renforcement du soutien au CCAS est prévu en 2020.

Les charges financières diminuent de 63 500 €, en lien avec l'échéancier de remboursement des emprunts basé sur des taux variables faibles et des taux fixes réduits dans le cadre des derniers emprunts souscrits.

La prévision des dépenses réelles de fonctionnement par fonction (hors charges de personnel) se présente de la manière suivante :



b. La section d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement progressent de 8 M€ entre le budget total voté en 2019 et le Budget Primitif 2020. Cela s'explique par la montée en puissance de la cité des Vins et des Climats de BOURGOGNE et par l'aboutissement d'autres projets amorcés ces dernières années (école CHAMPAGNE, Théâtre de Verdure, sentiers partagés, équipements sportifs...). Le financement est assuré et cette transformation continue de la Ville ne mettra pas en péril les finances municipales.

Les principales dépenses d'amélioration du patrimoine

- la Cité des Vins et des Climats de BOURGOGNE et l'aménagement du site: 9,68 M€,
- la construction de la salle d'activité (GS Champagne) : 0,574 M€
- les équipements sportifs municipaux : des études du stade nautique, l'homologation fédération française de rugby du stade mariage et les vestiaires de foot : 0,55 M€
- le carrefour Maladière – Eiffel : 0,436 M€
- les travaux de voirie, les trottoirs et autre ouvrages : 0,505 M€
- le Théâtre de verdure (1^{ère} phase) : 0,2 M€

Le financement des équipements et le désendettement

Répartition des recettes d'investissement	BP 2018	voté 2018 au 1er déc. avec reports n-1	BP 2019	voté 2019 au 1er déc. avec reports n-1	BP 2020	Evolution BP 2019/ BP 2020	Evolution voté 2019/ BP 2020
Dotations et fonds propres	900 000 €	900 000 €	900 000 €	1 988 074 €	870 000 €	-3,33%	-56,24%
Subventions d'investissement	300 000 €	606 258 €	443 400 €	558 931 €	5 620 128 €	1167,51%	905,51%
Emprunt et caution reçues	5 000	2 258 813	4 296 110	2 400 258	8 881 550	106,73%	270,02%
Refinancement	1 500 000 €	1 500 000 €	0 €	0 €	0 €	-	-
Autofinancement	673 080 €	2 173 080 €	2 000 000 €	3 357 869 €	1 550 000 €	-22,50%	-53,84%
Produits de cession	0 €	0 €	0 €	500 000 €	0 €	-	-
Opérations d'ordre	940 000 €	5 421 655 €	5 300 000 €	5 300 000 €	5 192 250 €	-2,03%	-2,03%
TOTAL hors affectation du résultat N-1	4 318 080 €	12 859 806 €	12 939 510 €	14 105 132 €	22 113 928 €	70,90%	56,78%
Affectation du résultat N-1	-	1 413 906 €	-	431 074 €	-	-	-

En l'attente de la détermination du résultat d'investissement 2019 et de l'affectation du résultat de fonctionnement 2019, un emprunt d'équilibre de 8,877 M€ a été inscrit. L'objectif de réalisation effectif annoncé lors du débat d'orientations budgétaires est de 6 M€. L'emprunt réalisé sera donc affiné au cours de l'exercice.

c. Les ratios financiers

BUDGET PRINCIPAL	BP 2020
1 - Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 142,09
2 - Produit des impositions directes / population	626,50
3 - Recettes réelles de fonctionnement / population	1 253,90
4 - Dépenses d'équipement brut / population	672,05
5 - Encours de la dette globale / population	863,13
5bis - Encours de la dette globale (PPP inclus) / population	1 039,99
6 - Dotation globale de fonctionnement / population	131,68
7 - Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	50,7%
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	101,8%
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	53,6%
Encours de la dette avec PPP / recettes réelles de fonctionnement	82,9%

3. Les autres budgets

a. Autonome Camping Municipal

En octobre 2019, la Ville de BEAUNE a reçu un courrier de la Direction Générale des Finances Publiques lui demandant de changer le régime comptable du budget Camping. Ce changement sera effectif au 1^{er} janvier 2020.

Le budget courant progresse de 2,6 %. Cette légère hausse en fonctionnement s'explique par des petits travaux d'entretien des bâtiments, des actions importantes d'entretien sur les espaces verts, afin d'agir sur des arbustes qui sont atteints d'une maladie (taille sanitaire) et le remplacement de petits végétaux.

Le volume d'investissement diminue après la finalisation de projets comme l'aire d'étape des camping-cars. Comme en fonctionnement, l'axe prioritaire est le soutien au patrimoine bâti et arboré. Une 1^{ère} phase de renouvellement d'ampleur des plantations est notamment prévue sur les charmilles attaquées par un champignon.

b. Annexe BEAUNE Congrès

Ce budget progresse de 2 870 € entre le BP 2019 et le BP 2020. Cette évolution mesurée (0,4 %) s'explique principalement par l'augmentation de la taxe foncière payée pour le bâtiment. Le versement à la SPL d'une compensation de ses missions de Service Public reste stable à 401 500 €. Cette charge est compensée par une subvention du budget principal à même hauteur. Les dépenses d'amortissement liées aux investissements de sécurité représentent une part importante des dépenses de la section de fonctionnement (220 000€ par an environ).

c. Annexe Zone d'Activité de l'Aérodrome

En 2020, les dépenses de gestion du domaine public de la zone de l'aérodrome sont transférées sur le Budget Principal, afin de se mettre en conformité avec l'objet des budgets annexes. Ainsi, les seules dépenses qui pourront être imputées sur ce budget sont celles en lien avec le développement d'une zone d'activité sur ce site. Les dépenses pour l'entretien ou l'équipement du domaine public aéroportuaire seront bien enregistrées sur le Budget Principal. En 2020, aucune dépense de développement de la zone artisanale n'étant prévue, ce budget est proposé sans crédits.

Conclusion :

L'élaboration du budget 2020 s'inscrit dans un contexte, une nouvelle fois incertain. Les dotations, les charges transférées ou la réforme fiscale, ainsi que les recettes, ont été évaluées de la manière la plus prudente et pragmatique possible. De manière concrète, la perte cumulée de ressources, en provenance de l'Etat, s'élève à 8,5 M€ sur la période 2013-2019.

Le budget principal progresse de 20,7 % en lien avec la phase opérationnelle des investissements, car les dépenses courantes sont stables (+ 0,1 % de BP à BP). Ce Budget Primitif est la traduction d'un important travail transversal et collaboratif, impliquant l'ensemble des élus et des services municipaux. La Ville de BEAUNE, à travers l'élaboration de son BP, a su moderniser et adapter ses services, tout en préservant sa capacité d'autofinancement pour répondre aux besoins des Beaunoises et Beaunois.